

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article3937>

Au journal officiel du 19 avril 2013

- Actualité - Au journal officiel -



Publication date: vendredi 19 avril 2013

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous
droits réservés

Déclaration d'inutilité d'un ensemble immobilier relevant du domaine privé confié à Voies navigables de France (VNF) sur le territoire de la commune de Saint-Quentin (Aisne) / Rallye Tour Auto Optic 2000 du 22 au 27 avril 2013

[1]

Biens et domaines

– Arrêté du 4 avril 2013 portant [déclaration d'inutilité d'un ensemble immobilier relevant du domaine privé confié à Voies navigables de France \(VNF\) sur le territoire de la commune de Saint-Quentin \(Aisne\)](#) NOR : TRAT1308982A

Sport

– Arrêté du 16 avril 2013 portant [autorisation du rallye Tour Auto Optic 2000 du 22 au 27 avril 2013](#) NOR : INTA1310004A [2]

[L'intégralité du JORF n°0092 du 19 avril 2013](#)



[1] Photo : © Kret

[2] Le rallye Tour Auto Optic 2000, organisé par l'association sportive automobile Tour Auto, est autorisé à se dérouler sur le territoire national du lundi 22 avril au samedi 27 avril 2013 sur un parcours qui traverse les départements suivants : Allier, Aveyron, Cantal, Charente-Maritime, Cher, Corrèze, Dordogne, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Loiret, Lot, Lot-et-Garonne, Nièvre, Orne, Puy-de-Dôme, Sarthe, Paris, Yvelines, Deux-Sèvres,

Tarn, Tarn-et-Garonne, Vendée, Vienne, Haute-Vienne, Essonne et Hauts-de-Seine.